Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Frais de la Banque

Par clarion

Bonjour,
Je souhaite avoir votre aide sur une opération qui s'est effectuée sur mon compte Banque. Cette banque m'a prélevé 6? pour frais de gestion de mon découvert pour l'année 2022 ?
Depuis le début de l'année mon compte n'a jamais été à découvert.
J'ai demandé à la Bque de me rembourser ces frais (message que j'ai envoyé depuis mon compte en ligne)
Pas de réponse de la Banque ?
Merci de m'informer sur ce litige
Cordialement

Par kang74

Bonjour

Merci de prendre connaissance de votre contrat et des avenants disponible dans votre espace messagerie .
La Banque a annoncé des frais de gestion supplémentaire pour tous les droits au découvert de plus de 300e .

Ce droit au découvert fait l'objet de frais de gestion qui ne sont pas en rapport avec les frais inhérent à l'utilisation du découvert (et qui ne nomment entre autres agios)

Par clarion

Merci pour votre réponse.
J'ai ce compte depuis plus de 40 ans, je n'ai jamais eu de ce genre de prélèvement. Je n'ai aucun message en ce sens sur mon compte ni avoir été averti.
Ces frais de gestion sont nouveau et seront facturés systématiquement chaque année ?
Merci

Par yapasdequoi

Bonjour
Les frais bancaires sont publiés chaque année dans la notice tarifaire.
Elle est mise à disposition sans plus d'avertissement du client.
C'est cette notice que vous devez lire attentivement.

Par clarion

Merci, je vais me rendre en bureau de poste
Cordialement